

Réf: Dossier N° : 001271

Avis de constitution

SOCIETE « B.K PRESTIGES » en abrégé « »

null,null

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 04 septembre 2020 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 04 septembre 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques

« B.K PRESTIGES» en abrégé«».

**Objet: EVENEMENTIEL
SERVICE TRAITEUR
LOGISTIQUE
FOURNITURES DE MATERIELS
ESPACES VERTS
DIVERSES PRESTATIONS**

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.**
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.**
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.**
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée**
- et généralement, toute opérations financières, commerciales,**

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

null,null

GÉRANT

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01536 du 02/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10577/GTCA/RC/2021 du 02/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

